

TD n°5 : EC1 & EC2 en groupe (2h)

PARTIE 1 : Mobilisation des connaissances (3 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

✍️ Votre réponse doit utiliser le vocabulaire économique ou sociologique approprié. Ne vous contentez pas d'affirmer. Vous devez aussi explicitez et illustrez votre réponse qui pourra être de l'ordre de 10 à 30 lignes.

 **Comparez emprunt bancaire et emprunt obligataire.**

PARTIE 2 : Étude d'un document (4 points)

Il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

✍️ Votre réponse doit s'attacher à extraire, précisément et de façon ordonnée, les informations statistiques du document (en formulant des phrases de lecture précises et explicites des données) afin de répondre à la question posée. (Vous n'avez pas à expliquer les causes ou conséquences des évolutions ou écarts constatés)

 **Après avoir présenté le document, vous comparerez l'usage des jeux selon la génération et le sexe.**

Quels jeux pratiquiez-vous lorsque vous étiez enfants ?

		Agés de 35 à 50 ans en 1990 (Les parents)	Agés de 15 à 18 ans en 1990 (Les enfants)
Réponses des Femmes			
Avez-vous joué à des « jeux de garçons » (voiture, bricolage, football...)?	Oui	60%	92%
	Non	40%	8%
Avez-vous possédé personnellement des « jeux de garçons » ?	Oui	25%	71%
	Non	75%	29%
Réponses des Hommes			
Avez-vous joué à des « jeux de filles » (poupée,...) ?	Oui	32%	50%
	Non	68%	50%
Avez-vous possédé personnellement des « jeux de filles » ?	Oui	6%	11%
	Non	94%	89%

Source : Revue DEES n°109, octobre 1997.

Champ : Enquête portant sur 150 jeunes de 15 à 18 ans et 300 adultes, leurs parents, âgés de 35 à 50 ans en 1990.

Éléments de correction du TD n°5 : EC1 & EC2 en groupe

Comparez emprunt bancaire et emprunt obligataire.

- Sur 1 point, définition de « emprunt » quelque part dans la réponse (soit au début soit dans le §AEI des points communs)

Mode de financement externe par recours à une somme d'argent prêtée par un agent en capacité de financement à un agent en besoin de financement.

- Sur 2 points, réponse à la tâche « comparez »

1^{er} § AEI : Points communs (A et I 0,25 pt, E 0,5 pt)

Tout emprunt, qu'il soit bancaire ou obligataire donne lieu à remboursement du capital prêté plus les intérêts. **En effet**, à l'échéance du prêt définie au moment de l'emprunt, le débiteur aura remboursé le capital emprunté et les intérêts au créancier. Les intérêts sont calculés en fonction du taux d'intérêt fixe ou variable. Le niveau du taux d'intérêt dépend de la durée de l'emprunt et de la solvabilité de l'emprunteur. Tout emprunt donne **donc** lieu à un endettement. **Par exemple** si une entreprise emprunte à sa banque ou émet des obligations pour se financer, elle s'endette et devra rembourser le capital et les intérêts qui sont le coût de son emprunt et la rémunération du/des prêteurs.

2nd § AEI : Différences (A et I 0,25 pt, E 0,5 pt)

Mais emprunt bancaire et emprunt obligataire ont **aussi** des différences. **En effet**, **alors que** le premier est accordé par une banque, le second est effectué sur les marchés financiers et le capital est prêté par de multiples acheteurs de titres que sont les obligations émises par une entreprise ou un Etat. **Si donc** les obligations sont un moyen de financement des entreprises (pas les PME) et des Etats, **a contrario**, le crédit bancaire est accessible aux ménages, aux entreprises, **même** les plus petites **mais** non aux Etats. **Enfin**, les banques sont rémunérées par le versement des intérêts quand les propriétaires d'obligations reçoivent un coupon. Les obligations sont des titres négociables sur les marchés financiers, pas les crédits bancaires. **Ainsi**, **par exemple**, un pays comme la Grèce, finance son déficit public en émettant des obligations sur les marchés financiers, ces dernières sont émises à des taux d'intérêt élevés car la Grèce représente un niveau élevé d'insolvabilité **alors que** Monsieur Dupont, contracte un crédit sur 20 ans à sa banque pour financer l'achat de sa résidence principale.

Montrez que la socialisation est un processus plus complexe que l'éducation.

- Sur 1 point, définition de « socialisation » et « éducation » quelque part dans la réponse (soit au début soit dans les Explications)

Socialisation : processus multiples de transmission et d'apprentissage, qui dure toute la vie, effectué par de multiples agents de socialisation lors des interactions sociales quotidiennes, des normes et valeurs permettant à un individu de vivre en société. Education : un des processus de la socialisation, effectué intentionnellement et explicitement principalement par les parents et les enseignants lors de l'enfance.

- Sur 2 points, réponse à la tâche « Montrez... plus complexe »

§ AEI (A et I 0,5 pt, E 1 pt)

L'éducation est un des processus de la socialisation, **mais** la socialisation est plus vaste et plus complexe. **En effet**, **lorsqu'**un enfant apprend de la part d'un adulte, de façon intentionnelle, une norme ou une aptitude, il s'agit **bien** de socialisation, **mais** cette dernière est intentionnelle et explicite. Le parent ou l'enseignant enseigne, explique, corrige, fait s'exercer l'enfant de façon consciente pour qu'il apprenne, **par exemple**, à se laver les mains, à être polis en disant « merci à la dame », ses tables de multiplication, à colorier sans déborder, à faire sa saut en hauteur... **Mais**, d'autres mécanismes diffus, inconscients et non intentionnels participent **également**, au quotidien, et tout au long de la vie, **lors** des milliers d'interactions avec les pairs, les frères et sœurs, les parents, les médias etc à l'apprentissage de normes et valeurs nouvelles qui permettent de vivre en société, de s'adapter à son environnement social. **Ainsi**, lors des milliers d'interactions du quotidien, un enfant, par identification, imitation et imprégnation va apprendre de façon diffuse à parler, faire la bise, s'habiller, se comporter comme un garçon ou comme une fille selon son sexe. Il en est de même à l'âge adulte **lors** de la mise en couple, si on émigre à l'étranger ou lors d'un changement d'emploi **par exemple**.

✍ **Après avoir présenté le document, vous comparerez l'usage des jeux selon la génération et le sexe.**

- **Présentation du document (1 point) :**

Tableau statistique qui a pour titre « *Quels jeux pratiquiez-vous lorsque vous étiez enfants ?* », publié dans DEES n°109 en octobre 1997. Les données sont exprimées en % de répartition et portent sur trois variables : le sexe, la génération des parents (35-50 ans en 1990) et des enfants (15-18 ans en 1990) et le fait d'avoir joué ou possédé un jouet de l'autre sexe.

- **Tâche (2 points)**

① Quels que soient le sexe et la génération :

- Une part significative de femmes et d'hommes ont joué avec les jouets genrés de l'autre sexe : de 32% pour les hommes de la génération des parents à 92% pour les filles de la génération des enfants, soit environ 3 fois plus (777).

- Les réponses non conformes aux stéréotypes de genre des jouets sont supérieures pour « avoir joué » que pour « avoir possédé » : par exemple pour la génération des parents réponses des hommes « avoir joué à des jouets de filles » : 32%, et « avoir possédé des jouets de filles » : 6% seulement, soit 5 fois moins environ (777).

② Quelle que soit la génération :

- Les filles ont davantage joué à des « jouets de garçons » que les garçons n'ont joué à des « jouets de filles » : par exemple, dans la génération des parents, 60% des mères versus 32% des pères ont joué à des jeux de l'autre sexe et pour la génération des enfants 92% des filles versus 50% des fils, soit 42 points de % d'écart (777).

- Les filles ont davantage possédé des « jouets de garçons » que les garçons n'ont possédé des « jouets de filles » : par exemple, dans la génération des parents, 25% des mères versus 6% des pères ont possédé des jouets de l'autre sexe et pour la génération des enfants : 71% des filles versus 11% des fils.

③ Quel que soit le sexe :

La génération des parents était plus conforme aux stéréotypes genrés à propos des jeux que la génération des enfants : par exemple pour la génération des parents, 60% des mères ont joué à des jeux de garçons contre 92% pour la génération des filles et pour les hommes, 32% des pères ont joué à des jeux de filles contre 50% pour la génération des fils.

- **Phrase de lecture (1 point)**

- Robot : En France en 1990, parmi les filles âgées de 15 à 18 ans, 92% ont déclaré qu'elles avaient joué à des « jeux de garçons ».

- Interprétative : 92% des filles âgées de 15 à 18 ans en France en 1990 ont déclaré avoir joué à des « jeux de garçons » pendant leur enfance.

Rappel

Bien hiérarchiser ses réponses du général au particulier.

Ne pas oublier d'affirmer l'idée avant de l'illustrer avec des données (§AI)

Ni trop, ni trop peu de données

Ne pas oublier les petits calculs (777)